

**RÈGLEMENT (UE) N° 305/2011 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
N° 001 CPR 06.2014 rev 1**

Code d'identification unique du produit type : Tubes de cuivre de section circulaire sans couture, pour eau et gaz dans des installations d'alimentation en eau et de chauffage, d'un diamètre extérieur entre 6 et 108 mm

Usage(s) prévu(s)

- Réseaux de distribution d'eau chaude et froide
- Systèmes de production d'eau chaude, y compris les panneaux de chauffage (sous-sol, murs ou plafonds)
- Alimentation en carburants, mazout et autres fluides
- Évacuation des eaux-vannes et autres fluides et des déchets aériens
- Système de prévention et de lutte anti-incendie
- Fourniture de gaz, systèmes sous pression et sous vide
- Installations de stockage

Fabricant : HALCOR, SOCIÉTÉ ANONYME DE TRANSFORMATION DES MÉTAUX S.A.
R.N. Athènes-Lamia, km 57 - 32011, Inophyta (Béotie) Grèce

Système AVCP (évaluation et vérification de la constance des performances) : Système 3

Norme harmonisée : EN 1057:2006 + A1:2010
Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) sous numéro d'identification 0679, a évalué le type de produit sur la base d'essais, du calcul (basé sur l'échantillonnage effectué par le fabricant) et de la documentation descriptive du produit sur la base du système 3 et a rédigé un rapport d'essais/calculs (N° CA 08- 035).

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance	Commentaires	Spécifications techniques harmonisées
Résistance au feu	Classe A1	Décision de la Commission 96/603/CE telle que modifiée par 2000/65/CE	EN 1057:2006 + A1:2010
Résistance à l'écrasement	NPD	Déduite de l'épaisseur de la paroi et des propriétés mécaniques	
Pression interne	NPD	Déduite de l'épaisseur de la paroi et des propriétés mécaniques	
Tolérances dimensionnelles	Acceptable	Tous les tubes doivent remplir les tolérances dimensionnelles standard	
Résistance à haute température	Adéquate pour utilisation jusqu'à 120°C	Les températures à l'intérieur des tubes des systèmes destinés au chauffage n'ont pas d'impact significatif sur les propriétés mécaniques du cuivre. Les tubes de cuivre peuvent également être utilisés à des températures plus élevées. Les Règlements nationaux doivent être observés lorsque les tubes sont utilisés à des températures plus élevées.	
Capacité de soudure (pour réseaux de gaz)	Acceptable	L'aptitude au soudage est caractéristique de la qualité du cuivre utilisé pour les produits et est garantie par le contrôle de la composition du matériau.	
Étanchéité (gaz et fluide)	Acceptable	Tous les tubes doivent être soumis à des tests d'étanchéité.	
Tolérances de résistance à l'écrasement, de pression intérieure et d'étanchéité	Acceptable	Tous les tubes doivent remplir les exigences relatives à l'état de la surface.	

Conformité à la Directive concernant les Équipements sous pression 97/23/CEE

Caractéristiques essentielles	Commentaires	Spécifications techniques harmonisées
Propriétés du matériau	Les propriétés du matériau doivent être conformes aux capacités mécaniques exigées. Le cuivre n'est pas susceptible de s'effriter en raison de sa structure cristalline (cubique à face centrée, FCC).	EN 1057:2006 + A1:2010
Conformité des documents de certification du matériau et du fabricant	Conformément aux exigences, la conformité du produit est certifiée par un certificat du fabricant conformément au document EN 10204 Annexe ZA.	

Commentaires généraux

- Le marquage CE garantit la libre commercialisation des produits à l'intérieur de l'Europe. Il ne remplace pas les règlements nationaux existants pour des applications spéciales (p. ex. eau, gaz, plomberie, installations de chauffage, etc.).
- Le tube de cuivre reste approprié pour des installations d'eau potable. Les règlements nationaux relatifs à l'eau potable restent applicables et doivent être observés.
- Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à des concentrations supérieures à 0,1% (w/w) comme décrit dans le détail dans le Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH).

La performance du produit régularisé comme ci-dessus est conforme à la performance déclarée. La présente déclaration de performances est établie conformément au Règlement (CE) N° 305/2011, sous la responsabilité exclusive du fabricant régularisé comme ci-dessus.

Signé pour le compte et au nom du fabricant par :

Inophyta (Béotie)
le 01/06/2015


Dr. Dionysios Skarmoutsos
Dir. Garantie de la Qualité